

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL

Rue des Fleurs **Modification de la circulation**

De nouvelles prescriptions sont en vigueur à la Rue des Fleurs. En effet, à la demande de la direction du ceff industrie, la circulation des voitures a été modifiée sur les vingt premiers mètres, direction nord à partir de la Rue Baptiste-Savoye, où elle se fait désormais en bidirectionnel. Les locataires des places de parking situées à l'arrière du bâtiment Baptiste-Savoye 33 peuvent désormais rouler directement en direction de la route cantonale, plutôt que d'être obligés de se diriger vers la rue Pierre-Jolissaint, comme cela était le cas jusqu'à présent.

Cette modification sera particulièrement utile en hiver, compte tenu de la pente de la Rue des Fleurs : il pouvait être extrêmement difficile pour les automobilistes d'entamer la montée sans élan en sortant du parking.

Le Conseil municipal remercie les usagers de la route de tenir compte de cette modification. (cm)

Naturalisation accordée

Au terme de la procédure légale, Claire-Siloe Ebongo Bebene s'est vue remettre le passeport rouge à croix blanche.

Deux étapes essentielles ont jalonné sa demande de naturalisation. Le 19 novembre 2024, le Conseil municipal de Saint-Imier lui a octroyé le droit de cité communal sur la base, notamment, du rapport d'audition. Le 8 août 2025, la Confédération a mis un point final à la procédure en décidant de la compter parmi ses ressortissants.

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à cette nouvelle concitoyenne. (cm)

Saint-Imier, le 26 août 2025